

Je m'engage



Enseigne/dénomination sociale :
.....
.....

N° de SIRET :
.....
.....

Activité :
.....
.....

M. Mme Autre

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Téléphone : __ / __ / __ / __ / __

E-mail :

- Je m'engage à relever 4 défis parmi les thématiques proposées.
- Je m'engage à promouvoir les Éco-défis et à utiliser les supports de communication fournis.
- J'autorise la CMA 57 et la CAPFT à utiliser et diffuser les photos et vidéos prises dans le cadre des Eco-défis.

Date et signature



La CAPFT et la CMA 57 sont seules destinataires des données qui vous concernent. La réglementation européenne en matière de protection des données personnelles (règlement « RGPD »), actuellement en vigueur dans toute l'Union Européenne, vise à mieux protéger les données privées des citoyens et éviter leur utilisation à des fins commerciales non désirées. Les données recueillies dans ce questionnaire ne sont en aucun cas utilisées à des fins commerciales et vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement et de retrait de votre consentement en contactant la CAPFT et la CMA 57.

« **82 % des Français** attendent que les entreprises les informent sur le caractère **écologique/responsable des modes de production** et 82 %, sur les usages **les plus écologiques de leurs produits.** »

Source : Citeo

"Des défis éco-responsables, des économies durables."



PRÊT À VOUS ENGAGER ?

www.cma-moselle.fr
30 06

CONTACTEZ
CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT DE MOSELLE
Aïcha FOMBA
Chargée de Développement - Développement durable
afomba@cma-moselle.fr | Tél. : 03 87 39 31 34

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION PORTES DE FRANCE THIONVILLE
Laura PONCELET
Chargée de mission Climat Energie Biodiversité
laura.PONCELET@agglo-thionville.fr | Tél. : 06 20 83 06 00



Artisans,
engagez-vous dans la **transition écologique**



Éco-défis : des gestes verts, un engagement affirmé, une entreprise plus rentable.

La CMA 57 et la CAPFT vous accompagne, **gratuitement**, dans votre développement éco-responsable.

C'est quoi **Éco-défis** ?

C'est un **label** déployé depuis 2015 par les Chambres consulaires en partenariat avec les collectivités locales engagées.

Ce label valorise les artisans qui **s'engagent pour l'environnement** en relevant des **défis** concrets : gestion des déchets, de l'eau, de l'énergie, des transports, des éco-produits et de la responsabilité sociétale.

"Artisans engagés,
entreprises gagnantes."

Comment ça **marche** ?

- 1 Je choisis et relève 4 défis parmi 8 thématiques.
- 2 Je suis accompagné par la CMA 57 et la CAPFT pour la mise en place de ces défis.
- 3 Je suis labellisé lors d'une cérémonie et valorisé sur mon territoire.

Quels sont mes **avantages** ?

- Je maîtrise mes coûts et fais des **économies**.
- Je valorise mon engagement **éco-responsable** auprès de mes clients.
- Je participe à une initiative locale de dynamisation de mon territoire.
- Je bénéficie d'un kit et soutien de communication de la CMA 57 et la CAPFT.

Je relève des **défis**

dans les thématiques suivantes :



Défis obligatoires - prérequis

- Tri des déchets
- Extinction des vitrines/enseignes
- Fermetures des ouvrants été/climatisation



Déchets/Économie circulaire

- Devenir point de collecte de déchets pour les clients
- Mutualiser la gestion de ses déchets
- Valoriser les déchets non réglementaires
- Réduction des emballages clients
- Réduction gaspillages alimentaire
- Composter ses biodéchets



Approvisionnement durable

- Utiliser des matières issu du réemploi
- Utiliser des matières premières biosourcées
- Eviter d'utiliser des consommables à usage unique
- Utiliser des éco-produits
- Réduire les emballages fournisseurs
- Choisir un fournisseur avec un mode de transport durable
- Opter pour des achats locaux



Eau et environnement

- Optimiser ses **consommations d'eau sanitaire**
- Optimiser ses **consommations d'eau en lien avec son activité**
- Mettre en place une gestion intégrée des eaux de pluie
- Renforcer nature en ville
- Appliquer la gestion raisonnée des espaces verts
- Participer à la préservation de la biodiversité



Énergie/Travaux

- Remplacer ses équipements énergivores par des équipements moins consommateurs
- Optimiser l'utilisation des équipements
- Installer des vitrines d'exposition fermées (vitrines réfrigérées)
- Optimiser l'éclairage de ses locaux (utilisation)
- Réaliser l'isolation thermique de ses locaux
- Utiliser ou produire de l'énergie renouvelable



Déplacements

- Optimiser ses déplacements ou systèmes de livraison
- Pratiquer l'éco-conduite
- Choisir un mode de transport durable pour l'activité
- Promouvoir les modes de transports doux des salariés et des clients



Démarche RSE

- Être labellisé dans le cadre d'une démarche éco-responsable
- Être labellisé pour la réparation/proposer un service de réparation
- Proposer une offre de produits labellisés
- Développer une démarche de numérique responsable
- Réaliser un diagnostic environnemental dans son entreprise



Autres actions

- Porter une action en faveur de l'environnement qui n'apparaît pas dans ce référentiel



A partir du 1^{er} janvier 2026

